



Institut Veblen pour les réformes économiques

COVID-19 ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Protection sociale : quelles nouvelles solidarités face à la crise ?

Entretien avec Michaël Zemmour*

22 MAI 2020

La pandémie de Covid-19 et le ralentissement brutal de l'économie mondiale frappent des sociétés déjà fragilisées par l'urgence écologique et la crise sociale. Si elles n'ont pas la même nature et la même temporalité, ces trois crises sanitaire, environnementale et sociale sont profondément imbriquées l'une dans l'autre. De nombreux experts font le lien entre la perte de la biodiversité et l'apparition de nouvelles épidémies et rappellent que les risques sanitaires devraient s'accroître avec le dérèglement climatique. Les populations les plus vulnérables payent un lourd tribut et se trouvent les plus exposées à la pandémie. Ces crises nécessitent ainsi des réponses articulées et cohérentes.

Dans ce dossier, nous proposons quatre entretiens pour analyser les premières réponses données mais aussi pour alimenter le débat sur comment aller plus loin. Car, au sortir du confinement, il faudra accélérer la transition écologique au lieu de vouloir retourner au modèle économique d'hier. Dominique Méda et Michaël Zemmour évoquent comment protéger les travailleurs et renforcer notre modèle de protection sociale. Jézabel Couppey-Soubeyran, Laurence Scialom et Baptiste Bridonneau reviennent sur le rôle de la politique monétaire et de la régulation financière pour gérer le coût de la crise tout en orientant les flux financiers dans le sens souhaitable.

Michaël Zemmour propose, dans cet entretien, un diagnostic préliminaire des mesures de protection des travailleurs mises en place pendant le confinement et propose des pistes de réflexion pour une refonte de notre système social afin de faire face aux conséquences de la crise actuelle et à celles à venir.

* Michaël Zemmour est enseignant-chercheur à l'Université Paris 1 (Centre d'économie de la Sorbonne) et chercheur associé à Sciences Po (LIEPP). Il travaille sur l'économie politique de l'État social et ses transformations, et particulièrement sur les questions de prélèvements obligatoires.

Nos publications récentes

NOTES & ÉTUDES

[Quels instruments monétaires et financiers face à la crise du Covid-19 ?](#) Mai 2020, Jézabel Couppey-Soubeyran

[De la monnaie hélicoptère pour affronter la crise sanitaire](#), avril 2020, Anastasia Melachrinou & Jézabel Couppey-Soubeyran

[Réussir le « Green Deal » : un programme social-écologique pour sortir l'Europe de la crise](#), mars 2020, par Wojtek Kalinowski, Julien Hallak & Mathilde Dupré

[Un « drone monétaire » pour remettre la politique monétaire au service de tous](#), janvier 2020, sous la direction de Jézabel Couppey-Soubeyran, avec Emmanuel Carré, Thomas Lebrun & Thomas Renault

[Un accord perdant-perdant. Analyse préliminaire de l'accord de commerce entre l'UE et le Mercosur](#), novembre 2019, par Mathilde Dupré

[« Libra : risques de fragmentation monétaire et comment y répondre »](#), octobre 2019, par Nicolas Dufrêne

[Mettre le commerce au service de la transition écologique et sociale](#), octobre 2019, par Mathilde Dupré & Samuel Leré

[Accords de commerce : le débat est-il à la hauteur des enjeux ?](#), octobre 2019, par Julien Hallak

[Aligner la politique monétaire sur les objectifs climatiques de l'Union européenne](#), mars 2019, par Wojtek Kalinowski & Stanislas Jourdan

LIVRES

[Pour une écologie numérique](#), par Eric Vidalenc, Les Petits Matins/Institut Veblen, 2019.

[Devoir de vigilance. Une victoire contre l'impunité des multinationales](#), par Olivier Petitjean, ECLM, octobre 2019.

PROTECTION SOCIALE : DES NOUVELLES SOLIDARITÉS FACE À LA CRISE

ENTRETIEN AVEC MICHAËL ZEMMOUR

22 MAI 2020

Association à but non lucratif, l'Institut Veblen promeut les idées économiques et les politiques publiques qui font avancer la transition écologique. À travers nos publications et nos actions nous œuvrons pour une économie plus juste et respectueuse des limites physiques de la planète.

WWW.VEBLEN-INSTITUTE.ORG

NOUS SOMMES SOUTENUS DANS NOTRE MISSION PAR LA FONDATION CHARLES-LÉOPOLD MAYER.



Vous parlez de socialisation sélective des pertes liées à la crise¹. Quel tableau général faites-vous des mesures de protection actuelles (dimensionnement, cohérence, justice) ?

Il est difficile d'établir un constat définitif sans recul, sachant que l'on parle des mesures de court terme prises entre mars et avril, alors que la crise sanitaire et économique sera longue. Dans ce cadre-là, on remarque que chaque pays fait ce qu'il a l'habitude de faire, se repose sur son modèle social (ou absence de modèle social) existant. On voit un cas extrême, aux États-Unis, où l'absence de protection de l'emploi provoque des licenciements massifs, et c'est l'administration fiscale qui est mobilisée pour faire un chèque aux citoyens. En France, nous avons un tissu social dense, qui nous permet d'avoir une réponse forte et prompte : ainsi, la mise en œuvre de la principale mesure prise par le gouvernement, le chômage partiel, qui, *a priori*, est relativement ambitieux et possède une bonne couverture. Il faut ajouter à cela des mesures à la marge pour maintenir le chômage pour les personnes en fin de droits, les minimas sociaux pour les personnes menacées de suspension et une prime exceptionnelle pour une partie des bénéficiaires de minimas sociaux et ménages avec enfants. On peut constater que l'on a réussi à déconnecter du choc économique le revenu de la plupart des ménages. Si un tiers de l'économie est à l'arrêt, le revenu des ménages n'a pas diminué dans les mêmes proportions : selon la dernière évaluation de l'OFCE², ils n'ont supporté que 7 % de la baisse totale de revenu disponible durant la période de confinement, l'essentiel l'ayant été par les administrations publiques (57 %) et les entreprises (33 %). Cela, on le doit à notre État social, en particulier à la protection de l'emploi qu'assurent le contrat de travail et les différentes prestations sociales qui permettent d'amortir le choc.

Pourtant, il existe des oubliés de la crise, celles et ceux qui, de manière générale, sont moins bien couverts par notre système de protection sociale et d'emploi. Toutes les personnes en fin de CDD et contrat d'intérim, par exemple, peuvent se retrouver au chômage du fait de la crise (qui indemnise moins les travailleurs que le chômage partiel), ainsi que celles qui se sont malgré tout retrouvées licenciées à la suite de faillites ou de plans sociaux. Il y a aussi des « trous dans la raquette », comme les personnes bénéficiant de minimas sociaux qui ont dû faire face à des surcroûts de dépenses importants à cause de la fermeture de la restauration collective ou des marchés, l'augmentation des dépenses d'électricité, de gaz ou d'Internet. La seule mesure annoncée en leur faveur est une prime exceptionnelle d'un montant faible (150 € par ménage pour deux mois de confinement et 100 € par enfant), qui n'aura été versée que le 15 mai, ce qui est très tard et alors que le stress économique était déjà là. Enfin, il y a ceux qui sortent totalement du système, comme les moins de 25 ans, qu'ils soient étudiants, travailleurs précaires ou les deux. Déjà, ils ne sont pas, sauf exception, éligibles au RSA. Ensuite, beaucoup arrivent sur le marché du travail et n'ont pas eu le temps de cotiser six mois pour bénéficier du chômage – sachant qu'ils travaillent souvent par petits bouts – ou ne peuvent de toute façon y être éligibles s'ils sont étudiants salariés. Pour toutes ces populations-là – sans compter les étrangers en situation régulière arrivés depuis peu –, qui ne peuvent bénéficier du RSA, il n'y a

¹ <https://blogs.alternatives-economiques.fr/zemmour/2020/03/30/la-socialisation-selective-des-effets-immediats-de-la-crise-une-absence-de-protection-pour-les-menages-les-plus-fragiles>

² Département analyse et prévision de l'OFCE, 2020 : « Évaluation au 20 avril 2020 de l'impact économique de la pandémie de COVID-19 et des mesures de confinement en France : comptes d'agents et de branches », *OFCE Policy brief 66*, 20 avril.

aucun dispositif d'aide³. Évidemment, la situation est encore pire pour les étrangers en situation irrégulière. La situation des citoyens hors-couverture est d'autant plus préoccupante qu'une crise économique peut avoir des effets terribles sur ces catégories-là.

Le diagnostic est donc ambivalent. On peut considérer que la réponse a été très bonne si l'on regarde comment a pu être protégée la majorité de la population active. Dans les premiers mois de la crise, on partage les pertes, on verra après comment les répartir. Cependant, il existe des oubliés dans cette crise.

La prise en compte de ces « oubliés » peut-elle se faire dès maintenant ou demande-t-elle une réflexion plus générale sur notre modèle social ?

Comme je l'ai dit, nous avons un système de protection dense et disposons de nombreux moyens pour mettre en place rapidement des politiques ciblant certaines catégories. On voit pourtant peu de volontarisme en la matière. Je dois avouer que j'ai été surpris par les premières annonces, comme la prime exceptionnelle pour les gens touchant les aides au logement à condition qu'ils aient des enfants. Il suffirait d'enlever cette conditionnalité pour toucher les jeunes vivant seuls, qui constituent une grande partie des catégories de population non ou mal protégées. C'est d'ailleurs ce qui a fini par être fait pour une partie des jeunes, mais un mois plus tard (versement mi-juin).

Le premier obstacle réside dans des choix politiques asymétriques. Il existe la croyance qu'il ne faut pas donner « trop » aux jeunes ou aux ménages bénéficiaires de minimas sociaux, soit parce que cela « coûterait trop cher » ou que c'est une mesure de relance à mettre en œuvre plus tard. Au fond, on voit bien que l'on considère que certaines aides sont plus légitimes que d'autres. Le chômage partiel va toucher des salaires allant jusqu'à 6 500 € bruts, couverts au même taux que les autres, pour un total estimé à 24 Md€ et, dans le même temps, les mesures pour les ménages les plus modestes et les oubliés de la crise dépassent à peine 1 Md€. Certaines catégories restent tout de même plus difficiles à toucher comme les indépendants, dont l'aide à 1 500 € n'est pas facile à bien cibler et à calibrer.

Là, je vous réponds sur l'urgence : bien distribuer de l'argent à court terme pour protéger les citoyens. Selon moi, on pourrait faire bien mieux, et il n'existe pas d'obstacle technique. Si l'on pense à moyen terme, dans les six mois à venir, il faut lancer la réflexion sur la construction d'un système social plus inclusif. Cela peut commencer par revoir les critères d'éligibilité à l'assurance-chômage, en ouvrant le droit à indemnisation dès un ou deux mois de cotisations (à rebours de la réforme mise en œuvre en novembre 2019), en ouvrant l'accès aussi aux auto-entrepreneurs, aux étudiants, et en prolongeant la durée d'indemnisation. L'ouverture des minimas sociaux aux moins de 25 ans, qui n'auraient pas, malgré ces mesures, accès au chômage, est également une mesure rapide à mettre en œuvre.

³ Une aide exceptionnelle a été annoncée pour le mois de juin pour une partie des moins de 25 ans bénéficiaires d'aide au logement. En revanche les étudiants sont exclus de cette aide, sauf s'ils justifient d'une perte d'emploi (et sous certaines conditions) au cours de la crise.

Au-delà, on constate, dans cette situation de confinement, l'inadaptation de deux piliers des politiques sociales actuelles.

- La logique de *l'incitation au travail*, qui consiste à maintenir des minima sociaux très bas, conditionner les aides comme la prime d'activité à la reprise d'emploi, ou rendre l'assurance-chômage limitée dans le temps pour ne pas décourager la recherche d'emploi. Dans la crise actuelle, plus que jamais, le non-travail ne s'explique pas par l'absence de volonté des individus, à moins que l'on refuse de travailler pour des raisons sanitaires. Il est donc illogique de maintenir des revenus volontairement bas pour ces ménages.
- Une stratégie *d'économie sur les dépenses sociales*, manifeste dans la récente réforme de l'assurance-chômage et la réforme des retraites, qui s'inscrivent dans une logique de réduction de la taille de l'État social. Cette logique a encore moins de sens actuellement, car la question n'est pas de réduire ces dispositifs mais bien de s'appuyer dessus pour partager de manière économiquement et socialement supportable les coûts de la crise pour l'ensemble de la société.

Quoi qu'on pense de ces deux réformes récentes, celle des retraites et celle de l'assurance-chômage, elles ne sont pas adaptées tant à la situation actuelle qu'à celle qui va perdurer dans les prochains mois. Je n'aime pas trop l'expression « monde d'après » car je pense que nous sommes d'ores et déjà dans une situation inédite. Nous sommes dans une crise sanitaire et économique qui va durer, et la logique d'action ne devrait pas, à mon sens, être divisée entre un « aujourd'hui » et un « après ». Il faut penser le rôle de la puissance publique dans la dépression à venir, et il y a deux manières de le faire :

- mettre l'économie entre parenthèse le temps du confinement, puis s'en remettre au marché rapidement après le déconfinement, être *agile* et travailler plus pour reconstituer les pertes de PIB ;
- s'attendre à ce que l'ajustement conjoncturel ne puisse être géré par le seul marché tant le niveau de perturbation de l'économie est élevé, notamment au niveau du commerce international et du tourisme, ce qui va affecter les performances d'ensemble.

Dans cette seconde perspective, le maintien de toutes les garanties concernant le revenu des ménages et l'emploi est fondamental. Il faut également garantir les entreprises contre la faillite et les réductions d'effectifs : entre avril et mai, il n'y a quasiment pas eu de licenciements, grâce au chômage partiel. On peut craindre qu'une réduction de celui-ci ne déclenche des vagues de licenciements pour des raisons objectivement bonnes (difficultés financières insurmontables sans soutien) ou par opportunisme. Une contrepartie de ce soutien aux entreprises pourrait être la mise en place généralisée d'un droit de regard social sur le contenu et les conditions de la production.

Pensez-vous que l'avenir du système de protection sociale dépend du sentier de croissance, ou de stagnation, que nos économies vont suivre ?

Oui et non. Le système de protection sociale ne suppose pas, en lui-même, techniquement, la croissance : il s'agit simplement de définir quelle partie de la production (les soins de santé par exemple) et quelle partie du revenu (retraite, chômage...) sont organisées selon des règles sociales et non par le seul marché. Mais, en même temps, il est plus facile de développer la protection sociale en période de croissance pour des raisons politiques : en période de croissance, il n'y a pas à choisir entre hausse des salaires nets, hausse des profits et hausse de la protection sociale, on peut faire les trois en même temps. Avec l'absence de croissance, et même avec la récession, les questions de répartition se radicalisent. L'expérience de 2008 nous montre que les coûts de la crise – en termes de baisse du revenu – ne sont pas répartis de manière égale, de même que les fruits de la « reprise ». Aux premiers temps de la crise, les profits s'effondrent, et ce sont les entreprises qui subissent la perte de revenu. Par la suite, les entreprises tentent de restaurer leur marge (en France avec l'aide active de l'État), et les effets de la crise atteignent principalement les ménages via le chômage, via le développement d'emplois mal payés et/ou avec un statut moins protecteur. Sur cet aspect, les réglementations du marché du travail jouent un rôle essentiel. On le voit très bien aux États-Unis, où la reprise post-crise de 2008 n'a absolument pas profité aux ménages les plus modestes, malgré un chômage faible. On voit là que l'enjeu ne peut se réduire à la croissance, ni même à la redistribution. Il faut poser la question des régulations, notamment sur le marché du travail, que nous voulons mettre en place dans nos économies afin que la prospérité, sous une forme ou sous une autre, soit réellement partagée.

On peut s'attendre à une surexposition des ménages fragiles aux effets de la crise, et il faut des politiques à la mesure de l'enjeu. La question des garanties apportées à l'emploi et aux salaires est cruciale : il faut non seulement renforcer les mesures de maintien de salaire, de manière à décorrélérer le revenu des chocs, mais aussi de garantie de l'emploi, via des outils comme les contrats aidés, ainsi que de l'emploi public dans l'éducation ou la santé, qui jouent un rôle encore plus fondamental en ces temps de crise. Des dispositifs comme le chômage partiel ou le recours à la commande publique peuvent être renforcés pour soutenir les entreprises les plus fragiles et compléter les politiques que je viens d'évoquer.

Je comprends les critiques vis-à-vis du PIB et, pour partie, je les partage : une société de plein emploi avec des salaires décents est sans doute plus désirable qu'une société de forte croissance inégalitaire. Ce n'est pas la même chose, pour la politique économique, de viser la seule croissance ou de viser l'emploi et le maintien de l'essentiel.

Toutefois, pour autant, il ne faut pas croire qu'on pourrait remplacer le PIB d'un claquement de doigt par un autre indicateur qui permettrait de tout piloter : si les gouvernements recherchent la croissance du PIB, c'est qu'il a (ou a eu) des propriétés économiques et politiques. La croissance est généralement associée à une croissance de l'emploi, des salaires et des profits. Ce sont des objectifs attrayants pour les ménages, et le soutien aux politiques de croissance par une majorité de la population reflète cela. L'intérêt qu'on lui accorde n'est donc pas qu'un fétichisme. Le défi économique et politique, c'est de mettre en œuvre une politique économique et sociale d'amélioration des conditions de vie qui puisse se détacher en partie de

la croissance du PIB. Dans la période que nous vivons, je me demande si la sécurité n'est pas devenue au moins aussi désirable pour les ménages, et même certaines entreprises, que les promesses d'accroissement illimité du revenu. Aussi, peut-être qu'une plus grande sécurisation sociale (du salaire, de l'emploi, de l'accès à des biens publics de qualité), en échange d'une modération (en moyenne, pas pour les plus modestes) des revenus directs et de la consommation privée, serait une voie politiquement et économiquement praticable. Cependant, cette voie serait potentiellement très conflictuelle, entre niveaux de salaire et surtout entre salaire et profit, car personne n'est candidat à une modération volontaire de son revenu.

Comment a-t-on socialisé les pertes et quelles contreparties peut-on fixer aux aides de l'État pour que celles-ci soient justes, acceptables et acceptées ? Dans le débat public, la question du temps de travail comme celle de la fiscalité ont été posées.

On a socialisé les pertes en continuant à payer une partie des salaires à la place des entreprises. Alors que les chiffres d'affaires s'effondraient, les entreprises ont perdu leurs profits de la période mais se sont vues accorder des prêts garantis, et l'État a pris à sa charge 70 % du salaire brut. L'État et les assurances sociales ont supporté un report (qui sera peut-être une annulation des recettes fiscales et sociales). Le dispositif est plutôt bon car il a permis de mettre à l'abri une majorité de ménages et de collectifs de travail. En revanche, il a laissé un nombre conséquent de ménages sans solution (les ménages très modestes qui attendent toujours le premier euro d'une aide d'urgence, les moins de 25 ans, les personnes qui, pour une raison ou une autre, ne sont pas couvertes par le chômage partiel...).

Comment ce coût public (aujourd'hui stocké sous forme de dette) sera-t-il réparti, c'est un peu tôt pour le dire. L'urgence était de permettre aux États d'emprunter à des taux raisonnables – et il semble que ce ne soit pas vraiment résolu dans le cas de l'Italie. Il y a plusieurs moyens de traiter cette dette publique actuellement en discussion mais, d'une certaine manière, ces moyens sont connus, et ce n'est pas un défi insurmontable. En revanche, la question de la répartition des coûts privés de la crise me semble moins discutée, bien qu'elle soit plus immédiate : si le revenu baisse durablement, il va falloir répartir cette baisse, et chaque agent va essayer de ne pas être celui qui subit la baisse. Sur ce plan-là, le débat est très mal parti, avec la mise en congés payés d'office pendant le confinement ou les polémiques sur le temps de travail. La question n'est pas tellement de savoir si c'est une bonne ou une mauvaise idée (sans doute mauvaise) mais l'octroi aux employeurs d'un outil à discrétion pour répercuter les coûts subis par l'entreprise sur les salariés sans aucun engagement sur l'emploi et les salaires est sans doute la pire façon de faire. Les pertes économiques sont bien réelles, mais plutôt que de s'en remettre au marché du travail ou aux décisions des employeurs pour les reporter sur les salariés, la puissance publique pourrait organiser et réguler cette répartition, par exemple en demandant des garanties sur l'emploi, le contenu et les modalités de la production, en échange de garanties aux entreprises, ou en mettant à contribution les hauts patrimoines.

Vous avez souligné le rôle crucial de la Sécurité sociale dans la protection des citoyens et l'ajustement de notre économie à la crise. Ses finances sont fortement mobilisées dans ce cadre, à moyens constants, ce qui débouche sur un alourdissement de la dette sociale et fait craindre une hausse des prélèvements ou une baisse des prestations. Y a-t-il un vrai risque de ce point de vue-là ? Y a-t-il un mode de socialisation des coûts qui ne fragiliserait pas notre protection sociale sur le long terme ?

Effectivement, l'Unédic cofinance un tiers des 24 Md€ engagés pour le chômage partiel, le reste étant pris en charge par l'État, ce qui est un montant important. Sur le papier, entre le chômage partiel, la hausse du chômage et la baisse des recettes, le déficit de l'Unédic sur les mois de mars et avril est très important. Mais cette dette n'est pas une menace économique. Il est difficile de savoir comment cette dette sera réglée car la répartition des coûts est avant tout un choix politique, quel que soit l'endroit où on loge la dette, l'État ou la Sécurité sociale.

Si c'est sur la Sécurité sociale, les recettes sociales vont mécaniquement baisser. On aurait pu, dans un premier temps, faire en sorte que l'État couvre intégralement ces pertes par son déficit plutôt que de relever les plafonds d'emprunt des assurances sociales, comme cela a été fait, mais tout cela ne nous dit pas grand-chose sur les changements que peut connaître la Sécurité sociale à l'avenir, il n'y a rien de mécanique. C'est un arbitrage purement politique ; à tout moment, on peut transférer la dette de l'organisme à l'État. En faisant emprunter la Sécurité sociale, on se donne un argument austéritaire pour justifier des politiques futures, mais la question est loin d'être réglée. De toute manière, un appauvrissement généralisé se répercute nécessairement sur les budgets sociaux, et il va falloir faire des choix. Rien que sur les dépenses de santé, si l'on considère qu'il n'est plus possible de faire des économies sur les infrastructures de santé, il ne reste que deux choix : renégocier à la baisse la rémunération des entreprises pharmaceutiques ou du personnel de santé, ou consacrer une part plus importante de notre économie à certaines choses. On voit là qu'il faut arrêter de commenter la part des dépenses publiques dans l'économie *en soi*, c'est un chiffre qui, isolément, ne dit rien. La discussion doit porter sur l'étendue et les modalités de la socialisation de notre économie.

D'ailleurs, la part de la protection sociale dans l'économie va nécessairement augmenter en période de crise, d'une part par le jeu des stabilisateurs automatiques et d'autre part via les dépenses exceptionnelles dédiées à ces secteurs. Quand l'économie s'écroule et que les dépenses de santé, d'assurance-chômage et de retraite sont maintenues, la part des dépenses sociales augmente. Ce n'est pas nécessairement un problème, mais cela amènera à des choix politiques si la crise se prolonge : certains pousseront à des mesures d'austérité pour réduire la dépense. On peut néanmoins aussi choisir d'étendre la part de la sphère sociale dans l'économie si l'on juge ces enjeux prioritaires.

Dans les débats habituels sur les prélèvements et sur les dépenses, on raisonne à volume total constant comme si c'était une sorte de tabou, comme si on avait atteint une sorte de maximum dans le niveau de socialisation du revenu ou de production de services publics. On pourrait, au contraire, penser que l'augmentation de la sphère publique permettrait de répondre à un

certain nombre d'enjeux auxquels nous sommes confrontés. Il existe une forme de consensus pour dire que, dans nos sociétés, des secteurs comme l'éducation, la recherche, le vieillissement, la dépendance, la transition écologique doivent prendre une place croissante. Or, dans tous ces domaines, il y a de bonnes raisons de penser que la dépense publique fait au moins aussi bien que la dépense privée. Il y a d'ailleurs des secteurs (la dépendance, la santé), où le marché n'est possible et solvabilisé que par de la dépense publique.

D'ailleurs, l'extension des services publics et de la Sécurité sociale pourrait s'envisager comme une contrepartie politiquement acceptable aux baisses de revenu prévisibles – que cela soit du fait de la crise ou pour prendre en compte les contraintes écologiques.

Tout ce propos ne vise qu'à ouvrir la réflexion. Il n'existe pas de solution miracle ou de cercle vertueux permettant, de lui-même, de satisfaire tous nos objectifs. Il s'agit de mener une réflexion sur notre modèle pour répondre non seulement à nos besoins, mais aussi à des tensions sociales qui s'expriment de manière de plus en plus forte depuis 2008. Ces tensions ne peuvent être seulement expliquées par la hausse des inégalités, qui est relativement modérée en France. Elles tiennent directement à la baisse puis à la stagnation du niveau de vie depuis la crise, difficiles à supporter pour les plus modestes. Nos compromis sociaux sont justement calés sur une augmentation du niveau de vie, ce qui fait que, quand cela s'arrête, des tensions fortes peuvent émerger. La question de la répartition et l'amortissement de la baisse du revenu que nous allons connaître, bien plus inquiétante qu'en 2008, devra être au centre de nos préoccupations. Cela n'empêche pas, bien sûr, de réfléchir en même temps au moyen de stopper la suraccumulation de patrimoine financier et immobilier par une infime fraction de ménages.

De nombreuses activités considérées comme essentielles pour le fonctionnement de nos sociétés sont assurées par des travailleurs assez faiblement rémunérés. Est-ce que cela devrait nous inviter à les revaloriser ? Et si oui, comment ?

Il existe, pour une grande partie de ces métiers, des tarifs, et même un marché qui est solvabilisé par l'État. Ces salaires ne sont donc pas simplement fixés par l'offre et la demande, il existe au contraire les moyens des politiques publiques pour les faire évoluer.

Il y a de plus en plus, dans le domaine social, des besoins qui ne sont pas couverts : on manque de personnel dans les hôpitaux, les Ehad, le secteur de la petite enfance. Si ces métiers sont mal payés (et donc mal reconnus), si les conditions de travail sont dures et décourageantes, si le personnel manque dans ces secteurs, ce n'est pas par omission. C'est le résultat de choix politiques qui reposent grossièrement sur deux piliers : i) ne pas développer l'emploi public malgré l'augmentation des besoins sociaux – et donc durcir les conditions de travail et geler la rémunération dans le secteur public, ii) répondre aux besoins de services des ménages et des entreprises en développant l'emploi à bas salaire et en baissant son prix par une politique coûteuse d'exonérations, aux effets sur l'emploi discutés.

Avec mes collègues du Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques à Sciences Po, et dans la lignée de nombreux autres travaux, nous pointons qu'une stratégie

économique alternative pourrait être de développer des services à forte utilité sociale et économique (petite enfance, aide à domicile, etc.). Cela suppose d'accepter collectivement de payer pour augmenter la quantité, comme la qualité, des emplois (et du service rendu) dans ces secteurs⁴.

Propos recueillis le 15 avril (modifications et actualisations le 18 mai)

⁴ Voir par exemple ce projet avec C. Carbonnier et B. Palier, ou l'ouvrage *Le Retour des domestiques* de C. Carbonnier et N. Morel.